

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:
A SAUMUR,
chez tous les Libraires;
A PARIS,
chez MONGRELL et DULLIER,
Place de la Bourse, 33;
EWIG, r. Amboise-Richel, 9;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 32.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
En droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.
Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
chez M. HAVAS-LAFFITE & Co,
Place de la Bourse, 33.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
20 Septembre 1881.

La classe de 1876.

Les soldats de la classe de 1876 seront-ils renvoyés dans leurs foyers ou seront-ils maintenus sous les drapeaux? Une circulaire du général Blot, par ordre du ministre de la guerre, a annoncé le maintien, mais une note de l'Agence Havas annonce aussi le renvoi.

Une contradiction aussi éclatante sur une question de cette importance n'indique pas un grand accord entre les membres du ministère. Il paraît, en effet, qu'il y a eu, au conseil des ministres, un échange d'observations assez vives entre M. Farre et ses collègues.

On lui aurait reproché d'avoir pris la mesure de son initiative privée, sans réfléchir qu'il faisait par là mentir M. Constans et ses préfets, qu'il jetait l'alarme dans le pays, et dit qu'il devait revenir sur la circulaire du général Blot et renvoyer la classe de 1876. M. le ministre de la guerre aurait tenu bon et il aurait même, rapportent plusieurs journaux, manifesté l'intention de se retirer.

Jusqu'à preuve plus certaine, cette dernière nouvelle doit être considérée, étant donné le caractère du personnage, comme invraisemblable.

Il résulte de renseignements recueillis avec soin que la situation faite aux hommes de la classe 1876 par la première circulaire du général Farre était connue, dans les régiments, des sous-officiers et des commis aux écritures dès le commencement du mois d'août. Ce qui achève de caractériser les démentis des préfets pendant la période électorale.

On nous raconte que depuis samedi, lisons-nous dans les Tablettes d'un Spectateur,

il règne un véritable affolement au ministère de la guerre. Les collègues du général Farre lui font froide mine, et si ce n'était M. Gambetta qui le soutient, on ne sait trop pourquoi, il ne serait plus ministre de la guerre depuis samedi dernier. Un seul homme après M. Gambetta soutient encore le général Farre, c'est M. Albert Grévy.

Le ministre de la guerre vient d'adresser la dépêche télégraphique suivante à MM. les généraux commandant les corps d'armée:

Paris, le 17 septembre.

Aucun militaire de la classe de 1876 à renvoyer par anticipation ne sera, à dater de ce jour, envoyé en Afrique. En conséquence, les corps, fractions de corps ou renforts actuellement désignés ou qui seront désignés ultérieurement pour aller en Algérie, ne devront comprendre aucun militaire de cette catégorie.

A partir de la réception du présent ordre, les militaires de la classe de 1876 compris dans les renforts actuellement en mouvement seront arrêtés au lieu de première destination, Paris ou port d'embarquement, et seront renvoyés à leurs garnisons de départ.

Par suite, on ne cherchera plus à constituer à 600 hommes les bataillons d'infanterie en Afrique; mais si la suppression des hommes de 1876 dans les renforts avait pour effet d'abaisser au-dessous de 500 hommes l'effectif de ces bataillons, les commandants de corps d'armée intéressés auraient à désigner, dans les régiments correspondants et dans les classes autres que celle de 1876, le nombre d'hommes nécessaire pour porter à 500, cadres compris, l'effectif des bataillons détachés en Afrique, et dirigeront immédiatement les détachements complémentaires ainsi formés sur les bataillons auxquels ils sont destinés.

Les commandants des 45^e et 46^e corps d'armée donneront d'urgence des ordres nécessaires à Marseille, Toulon et Port-Vendres.

Chaque commandant de corps d'armée

rendra compte au ministre des mesures qu'il aura prises.

Cette note est une véritable capitulation et nous ne comprenons pas qu'elle ait été portée à la connaissance du public sans être accompagnée de la démission de M. le général Farre. La satisfaction donnée à l'opinion eût été alors complète.

La presse, même républicaine, accueille avec une surprise amère les étonnantes palinodies de M. le général Farre qui, dimanche matin, dans le Journal officiel, annonçait cavalièrement le maintien de la classe 1876, et qui, dimanche soir, faisait publier sa nouvelle décision, sans que les perturbations jetées dans la formation de notre corps expéditionnaire par des ordres sans cesse contremandés paraisse lui causer le plus léger souci.

La Vérité juge ainsi la nouvelle décision:

C'est à ne pas y croire, mais nous pouvons en assurer les intéressés. Ils ont bien lu. Mis en demeure de désavouer ses propres ordres ou d'abandonner son portefeuille, M. Farre a eu l'héroïsme essentiellement opportuniste qui consiste à passer sous les fourches les plus basses pour essayer de garder sa place. Nous disons « essayer », car l'organisateur de l'expédition tunisienne ne sauvera son portefeuille à aucun prix. Cette capitulation ignominieuse ne servira qu'à accélérer sa chute.

Le Radical fait remarquer les solutions diverses que le ministre a successivement adoptées et conclut en ces termes:

Attendons-nous à voir demain une nouvelle circulaire maintenant sous les drapeaux ces mêmes hommes de 1876 avec lesquels le ministre de la guerre jongle assez agréablement.

Ah! le général Farre et ses complices font bien les choses, et le ministère a le droit d'être fier de son œuvre!

Le Parlement dit que la résolution du cabinet, relative à la classe 1876, pourra créer des difficultés administratives et gêner l'or-

ganisation des renforts, mais un autre parti était impossible.

Chronique générale.

L'application de la nouvelle circulaire ministérielle nous est signalée dans plusieurs corps d'armée.

On lit dans la Charente:

Le général en chef du 42^e corps d'armée vient de notifier la décision suivante aux commandants d'armes, à Angoulême, Périgueux, Tulle et Brive:

« Les militaires de la classe 1876 ne doivent plus être compris dans les renforts à envoyer en Afrique.

« Ils ne seront pas remplacés par des hommes appartenant à d'autres classes; comme conséquence, ne plus se préoccuper de parfaire l'effectif à 600 hommes.

« Ces hommes de la classe 1876 rejoindront leurs corps aux manœuvres. Les mettre en route par les voies ferrées lundi matin. »

A la dernière heure, nous apprenons, dit l'Echo de la Dordogne, que par une dépêche télégraphique arrivée cette nuit à Périgueux, M. le ministre de la guerre donne contre-ordre aux commandants de corps d'armée et prescrit que les soldats de la classe 1876 qui devaient être dirigés sur l'Afrique soient envoyés simplement aux grandes manœuvres. Il ne dit pas qu'ils seront ensuite licenciés, mais on doit espérer qu'ils le seront.

On donne une haute portée politique à l'arrivée subite à Paris de l'ambassadeur de Russie à Berlin qui a été chargé d'une mission intime par M. de Bismark, dont il est l'ami, à Paris et à Londres. Ce diplomate, M. Sabourow, est déjà venu à Paris il y a une quinzaine de jours, un peu avant l'entrevue de Dantzig.

46 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR M^{lle} MARIE LACHÈSE.

(Suite.)

De ces lettres, peu intéressantes, ordinairement la dernière page reste blanche. M^{lle} Le Huédec n'a pas besoin d'être bien vivement sollicitée pour envoyer à la chère absente de nouvelles paroles d'affection et d'encouragement. Dans ces quelques lignes, tracées avec amour, Françoise verra combien son retour est vivement désiré.

— Oh! oui, n'est-ce pas? dit la jeune veuve.

— Sans doute, répond Miguëlle qui ajoute tout bas: Puis elle verra aussi que la sérénité demeure toujours dans notre maison.

La lettre annoncée ne préoccupe donc point Miguëlle: ce qui lui importe davantage, c'est de ne pas perdre le moment présent.

Elle écoute... elle n'entend rien. D'un pas furtif elle traverse le corridor, pénètre dans l'appartement du baron. Les clefs sont aux meubles. Le vieux père n'a ni secrets, ni valeurs à protéger contre des enfants et de fidèles serviteurs. Miguëlle est émue. Ciel! si elle était surprise!... Rapidement, elle ouvre le secrétaire.

— Tiens, il n'y est plus...

Elle ouvre le grand placard.

— Ah! le voici.

Tout au fond, derrière l'épée qui a brillé sous les feux de vingt batailles, se voit un coffret d'assez large dimension. La jeune fille s'en saisit. Son cœur bat... Jamais elle ne s'est permis un acte d'une pareille nature. Jamais, non plus, elle n'a entendu son âme crier ainsi: « Miguëlle, tu m'avilis. Arrête! arrête! »

Presque de force, un instant elle obéit. Instant décisif! Elle a beau chercher à se persuader elle-même, sa conscience lutte avec désespoir.... Enfin, elle lui jette une brutale réponse: « C'est ma dernière ressource. Ensuite tout sera dit. » Et elle fuit dans sa chambre où elle se renferme.

Elle ouvre le coffret. Un à un, apparaissent ces objets qui ne sont rien et qui, pourtant, valent plus que des trésors. Voici trois médaillons; sous leur cristal, on voit une frange soyeuse, presque impalpable. O chers petits enfants! elle a été enlevée à vos fronts naissants sur lesquels tombaient les larmes de joie du grand-père. Voici une miniature représentant une femme jeune et belle. A la ressemblance que ses traits offrent avec ceux de M^{lle} Le Huédec, il est facile de deviner la baronne Marguerite, celle qui donna au général quinze ans de bonheur. Voici un petit crucifix de cuivre où, de temps en temps,

les lèvres du vieux soldat cherchent à retrouver le dernier soupir exhalé par la trépassée. Voici une chaîne de montre faite en morceaux de bois d'olivier. C'est fort laid, mais, dans cette fantaisie toute provençale, Miguëlle reconnaît le premier cadeau envoyé par Albrecht lorsqu'il s'installait à Toulon. Ainsi, sous les yeux et sous les doigts de l'orpheline, passent tour à tour les précieux, les bien-aimés souvenirs. Quelques lettres leur succèdent. Elles sont signées Marguerite ou Maria. Elles portent la date des campagnes pendant lesquelles le baron était éloigné de sa femme et de sa fille. Enfin, au-dessous, se trouve un paquet enserré dans un mince cordon. Sur son enveloppe, une main a pieusement écrit: Lettres de ma mère. Ma mère! Ah! même ainsi tracé, ce mot semble encore garder l'accent que lui donne le vieux général....

Miguëlle dénoue le cordon, ouvre les lettres et lit.

Quelles effusions, quels lumineux conseils, quelles vivifiantes consolations ne s'échappent pas de ce foyer béni qui se nomme le cœur d'une mère chrétienne! La foi et l'amour donnent là rendez-vous à toutes les forces et à toutes les délicatesses. Miguëlle y demeure assez indifférente; cependant, sur certains passages, son regard s'arrête plus longuement.

« Il est vrai, mon enfant, nous avons peu de

bien. Mais, si nous le voulons, nous posséderons cette richesse que la mort même ne peut ravir, celle d'une vie sans tache. Oh! mon fils! si tu sais garder ce trésor, non seulement devant les hommes, mais sous le regard de Dieu, je me dirai la plus heureuse et la plus fortunée des mères. »

Et ailleurs:

« Mon Antoine, ne crains pas d'élargir le cercle de tes études. Je ne m'impose pas autant de privations que tu le crois. Et puis, dis-moi, mon fils chéri, si je puis goûter une plus douce jouissance que celle de l'aider à préparer ton avenir? »

— Des privations! murmure lentement la jeune fille.

Mais les lettres sont nombreuses. Miguëlle jette avec effroi les yeux vers sa pendule. Non, elle n'a pas encore lieu de craindre. Le baron assiste à une séance scientifique qui doit durer plusieurs heures. Miguëlle continue. Pas une lettre n'est oubliée. Quand elle a terminé, Miguëlle n'a rien appris, rien!

Elle recompose le paquet. Alors, elle atteint la dernière chose que le coffret puisse lui livrer: un second paquet, fort mince et d'où s'échappent huit ou dix lettres de la même écriture que les précédentes. Celles-ci portent comme suscription:

« A mademoiselle Luce de Kermazo, à son manoir, près de Muzillac (Morbihan). »

Bien des fois, M^{lle} de la Jouslière avait en-

La mise en accusation du ministère, au moment de la rentrée des Chambres, fait son chemin parmi les députés de l'extrême gauche qui sont de retour à Paris.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que ces députés parlent d'organiser des conférences pour démontrer aux électeurs et au pays les dangers réels où le cabinet actuel a jeté la France dans un intérêt de parti.

Le gouvernement, qui est informé quotidiennement de ces dispositions hostiles, s'en montre fort inquiet, à ce qu'assure du moins le *Constitutionnel*.

Un certain nombre de membres du Parlement, actuellement à Paris, ont manifesté leur intention d'adresser au Président de la République une lettre collective, dans laquelle ils lui exposeraient le danger qu'il y aurait, selon eux, à reculer la date de la rentrée des Chambres jusqu'au mois de novembre, comme il en a été question. Ils engageraient aussi M. Jules Grévy à hâter son retour à Paris.

Il ne serait pas impossible que les Chambres fussent convoquées pour le lundi 17 octobre.

Le fait est certain aujourd'hui, disent les *Tablettes*.

La grande partie des dépêches officielles envoyées du théâtre de la guerre restent entre les mains des ministres qui en empêchent toute publicité.

Après avoir annoncé qu'une proposition tendant à l'abrogation du Concordat sera déposée sur le bureau de la nouvelle Chambre, le *Temps* indique en ces termes les voies et moyens d'arriver à ce résultat en tournant la Constitution :

« Déjà, dans l'ancienne Chambre, 90 députés de l'Union républicaine avaient déposé une proposition semblable, qui n'a pu venir en temps utile.

« Nous croyons, pour notre part, qu'elle n'est pas conforme à la Constitution ; le Concordat est un véritable traité de paix que le pouvoir exécutif a seul la mission de conclure ou de dénoncer, et que le rôle spécial de la Chambre est de ratifier ou de rejeter.

« La voie naturelle et légale pour arriver à la séparation de l'Eglise et de l'Etat serait donc une interpellation adressée au gouvernement sur les rapports de l'Etat et de l'Eglise ; si la Chambre désirait les rompre, un ordre du jour dans ce sens pourrait être voté, et le gouvernement, s'il s'y ralliait, serait ainsi mis en demeure d'agir diplomatiquement auprès de la cour de Rome, sauf à apporter ensuite aux deux Chambres le résultat de ses négociations ou dénonciations.

« Nous n'avons pas besoin de faire remarquer le peu de vraisemblance d'une telle solution ; mais, si elle doit intervenir, nous

ne croyons pas que ce puisse être dans d'autres conditions. »

La candidature officielle sera vivement attaquée par M. Clémenceau, à qui arriveraient, dit-on, de tous les points du territoire, les pièces les plus curieuses et les plus concluantes.

UN NOUVEL EMPRUNT.

Depuis quelque temps on s'étonnait de ce que les rentes françaises ne suivissent pas le mouvement de hausse qui s'est produit dans presque toutes les autres valeurs.

Nous avons l'explication. C'est que l'on savait déjà, dans les coulisses de la Bourse, qu'il est question, dans les sphères gouvernementales, de l'émission d'un nouvel emprunt national.

(*Tablettes d'un Spectateur.*)

LA CARTE A PAYER.

L'expédition d'Afrique nous coûte 3 millions 700,000 francs par semaine.

Combien de temps encore dureront ces dangereuses fantaisies ?

La France se fait l'écho d'un bruit grave : le cabinet serait en désaccord sur une question qui a provoqué plusieurs fois nos énergiques observations.

Quelques-uns, paraît-il, de ceux qui nous gouvernent se seraient émus des protestations de l'opinion ; ils auraient reproché à M. Barthélemy Saint-Hilaire de s'être montré vis-à-vis de l'Espagne plus plat encore qu'il n'avait été convenu.

En reconnaissant aux victimes espagnoles de Saïda le droit à une indemnité, M. Barthélemy Saint-Hilaire a compromis l'équité et sacrifié la dignité nationale.

Ses collègues, assure-t-on, prendraient une fois souci de ces choses, et l'auraient blâmé d'avoir engagé la politique française au-delà de leur volonté.

L'Ordre a publié ce renseignement :

« Nous avons dit que S. A. I. le prince Jérôme Napoléon était parti pour Constantinople. Nous croyons savoir que cette décision a été prise à la suite d'un long conseil de famille, qui s'est tenu chez la princesse Mathilde.

« A la suite de cet entretien, le prince Jérôme aurait décidé de préparer un manifeste par lequel Son Altesse déclarerait renoncer, en faveur du prince Victor, à tout droit à la succession impériale.

« C'est pendant le voyage du prince en Turquie que ce manifeste serait publié. »

Le *Napoléon*, organe officiel du prince Jérôme, donne à cette nouvelle le démenti le plus catégorique :

« L'Ordre reproduit une information du *Gaulois* qui cherche à expliquer le voyage

du prince Napoléon de la façon la plus grotesque.

« Nous n'avons pas cru devoir démentir ce ridicule raconté du journal de Mitchell qui, n'ayant plus de parti où il puisse écouter aux portes, en est réduit aux pauvretés de sa burlesque imagination. »

La libre-pensée a trouvé son pontife et un pontife illustre.

M^{me} Louise Koppe, directrice du journal *La Femme*, vient de faire baptiser sa fille par... Victor Hugo.

M^{me} Hess a présenté l'enfant au poète qui a bien voulu l'asperger et lui souhaiter une existence heureuse.

Bien ingrat serait le Congrès des athées si demain il ne portait unanimement M. Victor Hugo au fauteuil de la présidence.

Le *Citoyen de Paris*, journal radical, après avoir constaté les fautes sans nombre qui ont amené les complications extérieures au milieu desquelles le gouvernement se débat, conclut ainsi :

« Et maintenant, regardons autour de nous.

« L'Italie ? — hostile. L'Angleterre ? — hostile. La Porte ? — hostile. Le vide, de plus en plus profond, autour de nous. Le vide, dans la nuit qui se fait graduellement sur l'Europe.

« Et les deux colosses du Nord, unis par le pacte tacite de Dantzig, l'aigle de Prusse et l'aigle de Russie, tournent en rond sur nos têtes. »

Un nouveau journal de caricatures paraît à Paris, sous le titre : *l'Esclave ivre*. On annonce, pour paraître prochainement, *Le Gueulard*, qui ne sera pas opportuniste.

On annonce que M. Sadi-Carnot, ministre des travaux publics, sera interpellé, dès la rentrée des Chambres, au sujet de la catastrophe de Charenton.

Il lui sera demandé compte de la façon par trop vague dont les inspecteurs choisis par lui pour veiller sur les lignes accomplissent leur mandat. De l'avis de la plupart de ses collègues, M. Sadi-Carnot ne résisterait pas à cette interpellation et serait contraint de donner sa démission.

M. Roustan a été entendu par le conseil des ministres.

A la suite des communications faites par lui, des décisions très-importantes ont été prises ; mais le secret le plus absolu a été gardé sur les mesures arrêtées en conseil.

Une personne des plus autorisées, arrivant de Rome, nous annonce que le Pape vient d'autoriser nos évêques à placer dans les paroisses, comme curés et vicaires, les membres des congrégations expulsées ; qu'il

a pareillement autorisé ces derniers à porter l'habit du clergé séculier, et même l'habit laïque. Le Pape prévoit avec raison que la persécution religieuse va se déchaîner en France avec une fureur de plus en plus croissante.

En exécution d'un vœu fait en 1636 par les notables et les échevins de la ville d'Enniscorthy, au moment d'une terrible épidémie, la population eudoise avait coutume de faire une procession solennelle dans les premiers jours de septembre.

La municipalité vient d'interdire cette touchante cérémonie que deux siècles et demi n'avaient point interrompue.

Il paraît que la République est assez forte par elle-même pour éloigner les fœdaux et que nous pouvons nous passer des secours divins et violer un vœu solennellement fait il y a deux cents ans par la pitié de nos pères.

Un rescrit pontifical, en date du 7 septembre, accorde aux évêques d'Europe la faculté de proroger jusqu'au 8 décembre prochain le temps du Jubilé, qui, aux termes des Lettres Apostoliques, devait se terminer le 4^{er} novembre.

Presque tous les évêques de France ont déjà usé de cette faculté.

EN AFRIQUE.

Une note officielle dément le bruit qui a couru que nous allions occuper Tunis.

Le *Temps* reçoit de son correspondant particulier la dépêche suivante :

« Tunis, 18 septembre, 6 h. soir.
« La colonne Corréard, arrivée hier à Zaghouan, a fait sa jonction avec celle du général Sabatier. La colonne Sabatier a été attaquée à plusieurs reprises par les tribus insurgées, qui ont toujours été repoussées avec des pertes considérables. Nous avons eu quelques blessés. »

Etranger.

ALLEMAGNE. — Nous lisons dans une correspondance d'Allemagne, en date du 17 septembre :

« L'entrevue de Dantzig a encore bien défrayé la presse ces jours-ci. Entre autres préoccupations, les deux empereurs ont discuté les moyens de combattre les ennemis intérieurs de l'empire moscovite et de son souverain, qui conspirent contre l'existence de l'un et de l'autre, et qui se montrent plus audacieux en Russie qu'en aucun autre pays. Et naturellement il a été question des mesures à prendre contre les nihilistes et les conspirateurs cosmopolites qui visent le renversement de tous les trônes.

« Mais quelles mesures ? se demande-t-on. Du côté de la France, on a fait l'expérience que les mesures d'extradition et de poursuites, dont il a été fortement question

tendu prononcer ce nom. Jadis il avait été porté par une de ces douces et nobles créatures qui, pauvres, savent trouver le secret d'être généreuses, malades, celui de répondre à tous les dévouements, et dont l'isolement ne semble fait que pour développer leurs saintes tendresses. Amie d'enfance de la baronne Antoinette, M^{me} de Kermazo n'avait jamais cessé d'échanger avec elle une correspondance aussi active que familière. En retrouvant ses lettres dans les papiers de M^{me} de la Joussetière, le général s'était pris à souhaiter d'y joindre celles de la baronne. M^{me} de Kermazo était morte depuis deux ans. La recherche faite aussitôt par la parente devenue son héritière avait amené, comme une épave, la remise d'une dizaine de lettres entre les mains du baron. En les lisant, M. de la Joussetière n'avait pu retenir ses larmes.

Plus d'une fois, devant les yeux de la fidèle amie, des voiles s'étaient soulevés. Les luites soutenues par la courageuse femme contre le mari cupide, les anxiétés auxquelles Antoinette ne pouvait se dérober, les amertumes qui, souvent, passaient dans son cœur blessé, tout avait laissé à une empreinte soigneusement évitée ailleurs.

— Que ne sont-elles plus nombreuses ! murmura Miguella. Celles-ci, au moins, disent quelque chose.

Une fut relue trois fois par la jeune fille.

« Il le veut, Luce, il le veut. Mes larmes sont vaines. Rien ne peut vaincre son obstination. Il ne me laisse pas même la combattre. L'orphelin demeurera exilé, comme si notre maison ne pouvait pas s'ouvrir devant un frère ! Non, non. « Vous me fatiguez. » Voilà tout ce qu'obtiennent mes prières. Craint-il donc de fixer près de lui l'espérance et l'innocente gaieté ? Encore quelques années, Antoine s'éloignera. Le baron pourra oublier plus facilement qu'un jour lui-même fut jeune et heureux. O Luce ! avec toi seule j'ose parler ainsi. Luce, si tu savais combien il a changé ! Qu'a-t-il, mon Dieu ? quel est le mal qui le dévore ? Son fils et moi nous nous épuisons à lui témoigner notre amour ; ses affaires paraissent se maintenir dans un état fort régulier sinon prospère ; il ne reçoit que des marques d'estime et de sympathie ; tous les biens lui sont accordés ; et il se voult, ses cheveux blanchissent, on dirait que sa poitrine se creuse, que, tout à coup, son regard s'est terni. Luce, du brillant jeune homme que tu as vu devenir mon époux, bientôt il ne restera plus qu'un morne vieillard ! »

Quand elle se fut bien pénétrée de ces tristes paroles, Miguella songea...

Une dernière lettre restait à visiter : elle l'ouvrit.

« Oh ! oui, prie pour moi, ma Luce, mon amie. Tout est fini, excepté ce qui commence, son éternité !

« Il me semble que je vis dans un rêve lugubre !

« A chaque instant, je le vois s'affaisser à mes pieds : je le vois, immobile, ouvrant avec effort des lèvres déjà muettes.

« Qu'il est affreux de mourir ainsi ! Hélas ! la bonté divine l'attendait depuis si longtemps ! Et il n'a eu que deux heures pour racheter vingt ans d'ingratitude et d'abandon. Je le sais, la miséricorde de Dieu est infinie. Je le sais, la voix du prêtre a prononcé sur lui les paroles du pardon. Son regard a cherché le crucifix, ses lèvres l'ont baisé. Dans mon trouble et dans mon malheur, il me reste des consolations. Mais les effusions de la séparation dernière, les navrantes douceurs de l'adieu, je n'ai pu les recevoir de cette agonie silencieuse. Hélas ! dans le premier instant, je crois bien que sa raison vacillait. Vois-tu, Luce, j'aurais donné ma vie pour qu'il sortît de cet égarement. Il n'avait plus à lui qu'un regard, et ce regard n'était ni pour Dieu ni pour moi. Il l'attachait intense, brillant, désespéré, sur cette statue de bois, cette Philosophie à laquelle je ressemblais, disais-tu. T'en souviens-tu ? la veille de notre mariage, tu menaçais en riant d'allumer son flambeau. Je l'ai fait enlever ; il fallait qu'il fût arraché à cette contemplation désolée. Il a gémi, oh ! si tu l'avais entendu ! Ainsi, sa dernière souffrance, c'est moi qui la lui

ai imposée. Et pourtant, Dieu en soit béni ! car, alors, il a pu revenir à lui-même et il a tourné vers le prêtre ses regards et ses soupirs... Luce, qui peut sonder le cœur de l'homme ? Celui qui paraissait étranger à toute émotion, sais-tu ce qui l'a frappé ? Une plainte, un gémissement de son frère. Albrecht était dans l'épreuve, il lui fallait des secours, il a jeté un cri de détresse et, ce cri, Paulin ne l'a entendu que pour en mourir. Oh ! pourquoi ai-je dit souvent que mon mari était insensible ! Je ne l'avais vu pleurer qu'une fois, lorsqu'Albrecht s'était mesallé. Dans quels replis de son cœur était-elle donc latente, cette tendresse fraternelle qui, au jour voulu, ne pouvait pas donner un protecteur et qui, soudain, a su faire une victime ?... »

A mesure que Miguella lisait, son regard, à elle, devenait sombre. Elle acheva la lettre qui ne reformait ensuite que les plaintes d'un cœur brisé. Puis elle resta un moment immobile.

— Dévoré par un mal inconnu ! disait-elle. Fuyant la présence de son frère ! Pleurant devant une humiliation ! Foudroyé par un cri de misère !... »

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

après l'assassinat d'Alexandre II, ne seront jamais sérieusement prises. Et c'est là précisément qu'est le grand foyer révolutionnaire où s'alimente la haine contre les princes et se fomentent les complots contre leurs jours. N'a-t-il pas été question alors de mesures radicales à prendre pour éteindre ce foyer? C'est le secret des interlocuteurs, mais cela paraît si naturel, j'allais dire si opportun, qu'il est aisé de deviner ce secret.

Pour l'exécution de ces mesures radicales, le belliqueux empire allemand s'en chargerait seul et n'aurait nul besoin de la Russie. Aussi celle-ci diminue-t-elle de 23,000 hommes la prochaine levée, tandis que le premier a augmenté son armée, notamment au moyen du contingent bavarois, ainsi que nous l'avons fait connaître.

D'un autre côté, on a tout lieu de croire que cet empire s'y prépare pour un temps prochain par toutes les manœuvres auxquelles assiste l'empereur Guillaume, sur-nommé le Victorieux. Cette épithète n'a jamais tant retenti qu'à présent dans les vives et dans les chants.

Outre ces manœuvres publiques, relevées par la présence de l'octogénaire empereur, il y a eu les manœuvres secrètes de cavalerie, commandées par le prince Frédéric-Charles, qui s'est fort distingué dans la campagne de 1870-71. Pourquoi, pour la première fois, étaient-elles secrètes? Nous n'en trouvons qu'une bonne raison. Il s'agissait de renouveler et de perfectionner des manœuvres qui avaient eu lieu dans cette guerre si désastreuse pour la France; et, dans ce cas, il fallait bien rappeler les champs de bataille, les fautes de l'ennemi et les avantages qu'on se propose d'avoir encore sur lui.

Pour ceux qui ne trouveraient aucune signification dans ces signes si évidents de préparation d'une prochaine entrée en campagne, ils ne feraient l'effet de gens qui, entendant les clairons sonner la charge, nieraient qu'on va être aux prises.

L'Union de Paris a déjà parlé de l'allusion qu'on a faite à une guerre avec la France dans le discours prononcé à Gand par le roi des Belges. Il ne faudrait pas croire pourtant que cette allusion a été bruyante et générale. Ce projet veut de la discrétion, et la presse allemande en a beaucoup, elle la pousse même jusqu'à ce silence concerté qui trompe beaucoup les étrangers.

Dans quelle grossière erreur tombent ceux qui jugent de l'opinion par la lecture des feuilles allemandes! Depuis que M. de Bismark a changé ses batteries et se montre bien disposé pour la religion catholique, il y a notablement plus de catholiques dans les églises. Vous comprenez bien que j'entends parler de ces catholiques qui regardent de quel côté souffle le vent dans la région du pouvoir et des faveurs. L'antagonisme contre la France, sans qu'il y paraisse beaucoup dans la presse, s'est prodigieusement accru depuis les hauts faits sacrilèges de la République française, l'expulsion des religieux et les outrages journellement prodigués aux prêtres, du consentement tacite de l'autorité républicaine. En englobé, hélas! le pays tout entier dans la haine et le mépris qu'inspire la République. Je crains bien que la prochaine campagne que je vous ai signalée contre la France ne s'ouvre comme une croisade contre les ennemis de Dieu, et des princes qui sont encore regardés ici comme ses ministres pour le gouvernement des peuples.

REVUE FINANCIÈRE.

La Bourse était surtout préoccupée de la situation monétaire. Elle se trouve rassurée en même temps sur les deux valeurs des Banques de France et d'Angleterre. Il en résulte un mouvement de reprise, en particulier sur nos rentes.

Le 5 0/0 fait 116.50 et le 3 0/0 perpétuel 85.10. Le coupon détaché. L'italien va de 89.50 à 89. On fait 17.50 sur le Turc et 388.75 sur l'Égyptienne unifiée.

Il y a d'assez larges oscillations sur l'action de la Banque de France, de 6,500 à 6,350. Le Crédit foncier se relève très-vigoureusement. Nous vous avons toujours désigné le cours de 1,700 comme devant la première étape d'une reprise. Ce cours vient d'être dépassé. On a coté 1,705. Il y a également un marché très-sûr et très-actif sur les obligations soit Communales 4 0/0, soit 3 0/0 à lots.

Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est à ses cours précédents. La Société française financière, après être demeurée très-ferme à 987.50, est entrée dans un mouvement ascensionnel très-régulier. Cette société a des affaires importantes qui vont donner un nouvel essor aux cours.

portante qui s'est effectuée par degrés sous l'influence successive des achats du comptant. Un marché à terme s'est d'ailleurs établi sur ces titres, et les acheteurs qui ont eu confiance dans nos prévisions ont déjà pu réaliser des profits importants. Le Crédit de France a pour lui la bonne disposition d'un capital considérable, l'autorité d'un conseil d'administration composé d'hommes d'un grand mérite, et le concours d'une clientèle exceptionnelle. Dans ces conditions, il est impossible que les cours actuels ne soient pas largement dépassés.

Les demandes au comptant sur les actions de la Banque nationale n'ont rien perdu de leur activité, mais elles sont difficilement servies. Les titres de cette Société sont parfaitement classés et leurs détenteurs ne montrent aucune envie de s'en débarrasser.

Les bons de l'Assurance financière ont commencé à se relever à 270.

Les actions du Crédit foncier de la Marine sont recherchées à 615; l'observation que nous avons faite pour les actions de la Banque nationale peut s'appliquer également aux titres de cette Société.

La Société nationale des Mines convoque ses actionnaires en assemblée générale pour le 22 octobre prochain. Une des propositions qui leur seront soumises consiste dans la distribution d'un acompte sur le dividende représentant 10 0/0 du capital effectivement versé.

Un très-vif mouvement de hausse s'est déclaré sur les actions du Crédit général français. On a conquis le cours de 830 et on s'y maintient en attendant une nouvelle progression qui ne peut tarder à se produire.

Les opérations de la Banque transatlantique prennent une extension très-rapide qui est la conséquence des relations établies depuis longtemps par ses fondateurs. Aussi les actions sont-elles fort recherchées. On dit qu'elles ne tarderont pas à être admises aux négociations du marché officiel. En attendant, elles se traitent à 652.50.

Le Phénix espagnol est très-ferme à 930. La souscription aux actions nouvelles obtient un vif succès. Ces titres sont offerts aux actionnaires anciens au prix de 650. C'est le gage d'une plus-value prochaine qui doit être très-importante.

La Banque de Prêts à l'Industrie a accentué l'avance acquise de 622.50 à 625. Cet établissement, pour le développement de ses opérations statutaires, a créé un nombre important de succursales qui rayonnent sur tous les points de la France.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les troupes qui se dirigent sur Saumur, point de concentration pour les manœuvres de brigades, arriveront par deux directions différentes, ainsi que nous le disions hier.

Le 77^e de ligne, en quittant Angers, s'est dirigé sur Mazé, Beaufort, Longué, faisant dans chaque localité des attaques, parfois contre un ennemi supposé. Il entrera demain à Saumur par la Ronde et la Croix-Verte.

Le 135^e de ligne a quitté Cholet samedi matin à 5 heures, a opéré de la même façon en marchant sur Vihiers et Doué; aujourd'hui il est aux Ulmes en cantonnement.

Il entrera à Saumur par le Pont-Fou-chard.

L'action principale s'engagerait sur le plateau de Bourban; le 77^e défendrait l'entrée de la ville, l'ennemi tournerait la position par Munet, passerait le Thouet sur le pont de Chacé et entrerait en ville par Varrains.

Toutes ces troupes comprennent de nombreux réservistes.

Le 135^e de ligne, en quittant Saumur, se rendra au Coudray-Macouard, à Montreuil-Bellay, puis reviendra sur Doué et Vihiers, pour rentrer à Cholet le 1^{er} octobre.

Une escouade de boulangers militaires est arrivée hier à Saumur avec ses fours de campagne. Ils sont établis sur les Ponts, à l'hôtel du Grand-Turc.

Musique municipale. — La musique municipale de Saumur se fera entendre dimanche prochain 25 septembre, à 4 heures du soir, dans le Square du théâtre. Nous publierons le programme.

Départ de troupes.

L'Intérêt public, de Cholet, a annoncé l'envoi en Tunisie de 138 hommes, — pris parmi les plus anciens sous les drapeaux, — pour compléter le bataillon qui fait campagne en ce moment.

Ce détachement a passé dimanche, à onze heures, à la gare d'Angers, en même temps qu'une autre colonne de 65^e, forte de 157 hommes, venant de Nantes et ayant la même destination.

Ces troupes se rendaient à Tours, où les attendait un train spécial.

Cinq wagons de 3^e classe et quatre fourgons à bestiaux avaient été mis à la disposition de ces soldats pour se rendre jusqu'à Tours.

Il est parti également, dimanche, vers onze heures et demie du matin, à destination de la Tunisie, un premier détachement de 20 hommes du 12^e cuirassiers, en garnison à Angers. Il a pris le train à la gare d'Angers-Maitre-Ecole.

Quant aux 412 hommes du 77^e, désignés pour rejoindre leur bataillon en Afrique, ils attendent toujours l'ordre qui doit fixer la date de leur départ.

École de cavalerie de Saumur.

Par décision ministérielle du 10 septembre, les sous-lieutenants, officiers-élèves de l'École d'application de cavalerie de Saumur, qui ont terminé leurs cours le 31 août dernier, ont reçu la destination suivante:

- | | |
|--|---|
| MM. | MM. |
| Emé de Marcieu, 9 ^e dragons. | De Kesling, 26 ^e dragons. |
| Perrot, 13 ^e dragons. | Druihet, 1 ^{er} hussards. |
| Le Harivel de Gonville, 1 ^{er} cuirassiers. | Pelletier, 11 ^e dragons. |
| De Rarécourt de la Vallée de Pimodan, 1 ^{er} dragons. | Grandineau, 12 ^e hussards. |
| De Gelis, 6 ^e hussards. | De Redon, 10 ^e hussards. |
| Vial, 10 ^e dragons. | Terré, 1 ^{er} dragons. |
| De Salmon de Loiray, 3 ^e hussards. | Merle des Isles, 3 ^e chasseurs d'Afrique. |
| Ferrant, 12 ^e chasseurs. | David, 20 ^e dragons. |
| Stoffel, 2 ^e cuirassiers. | Macé de Gastines (Ed.), 6 ^e dragons. |
| Pressoir, 25 ^e dragons. | Laperrinié, 4 ^e chasseurs d'Afrique. |
| De la Poëse d'Harambure, 2 ^e chasseurs. | Arnoux de Pirey, 16 ^e chasseurs. |
| De Wauvert de Genlis, 23 ^e dragons. | Riand, 11 ^e cuirassiers. |
| Macé de Gastines (Léonce), 12 ^e cuirassiers. | Reynaud, 19 ^e dragons. |
| Du Bos, 5 ^e chasseurs. | Fertru, 2 ^e chasseurs d'Afrique. |
| Violand, 18 ^e dragons. | Graujon, 4 ^e cuirassiers. |
| Gruet de Bacquencourt, 5 ^e dragons. | De Malherbe, 11 ^e chasseurs. |
| Lemaut, 16 ^e dragons. | De Montaudon, 20 ^e chasseurs. |
| Trompeau, 5 ^e cuirassiers. | Roussel, 14 ^e dragons. |
| De Vernety, 10 ^e chasseurs. | Kozutski, 14 ^e chasseurs. |
| Compagnon, 4 ^e dragons. | Aubier de Condat, 11 ^e cuirassiers. |
| Théron, 9 ^e chasseurs. | Balay, 6 ^e chasseurs. |
| De Nédonchel, 3 ^e cuirassiers. | Dupont-Dusaussay, 1 ^{er} spahis. |
| Masquelier, 2 ^e dragons. | D'Orglandes, 22 ^e dragons. |
| Harmignies, 15 ^e dragons. | De Grounillon, 1 ^{er} hussards. |
| Aigoïn du Rey, 8 ^e dragons. | Pute Cote de Renéville, 4 ^e cuirassiers. |
| De Clermont de Braquillanges, 18 ^e chasseurs. | De Maud'huy, 11 ^e hussards. |
| Nessler, 3 ^e dragons. | Gimet, 14 ^e chasseurs. |
| Bodin de Galember, 6 ^e dragons. | De Lallemand du Marais, 12 ^e dragons. |
| Millot, 1 ^{er} chasseurs d'Afrique. | D'Alès de Corbet, 5 ^e dragons. |
| Rosser, 1 ^{er} chasseurs d'Afrique. | Bouin, 17 ^e dragons. |
| Jourda de Vaux de Fole-tier, 7 ^e chasseurs. | Des Moustiers-Mérinville, 7 ^e hussards. |
| Kühnholtz-Lordat, 5 ^e chasseurs. | Des Michels, 4 ^e chasseurs. |
| De Séganville, 4 ^e hussards. | Petit, 14 ^e dragons. |
| Du Cauzé de Nazelle, 10 ^e cuirassiers. | De Vétrines, 8 ^e chasseurs. |
| Fugier, 4 ^e chasseurs d'Afrique. | Mallet de Gravelle de Maily, 13 ^e chasseurs. |
| De Ponton d'Amécourt, 9 ^e cuirassiers. | Soulange-Bodin, 7 ^e cuirassiers. |
| | Lian, 7 ^e chasseurs. |
| | Westyn, 2 ^e spahis. |

TOURS.

Nous lisons dans l'Indépendant :

« Le nommé Baril, Jean-Baptiste, âgé de 70 ans, graveur, natif de Paris, est un vieil abonné de la police. Pendant sa longue carrière, les juges de la police correctionnelle et de la cour d'assises l'ont fréquemment vu assis sur les bancs des prévenus. Si nous sommes bien informé, Baril a été condamné trente-huit fois.

« Malgré ses 70 ans, cet abonné des prisons veut encore faire parler de lui. Dimanche, il fut pris par les agents de police en flagrant délit de vol de marchandises sur une des places, près des Halles.

« Nous le verrons bientôt sur les bancs de la police correctionnelle. »

Morisset, dit-on, paraît heureux dans sa prison; il boit et mange bien, dort paisiblement. Il semble rêver cependant.

Tous les membres du Jury ont signé un recours en grâce.

Faits divers.

La science a parlé... sur le café. — La plupart de nos lecteurs pensent très-probablement que le café noir est un excellent digestif.

Eh bien! il paraît qu'on se trompe, du moins selon deux spécialistes français, MM. Leven et Semeré, d'après qui le café, loin

d'accélérer la digestion, tend plutôt à la ralentir.

Et c'est ce qu'ils ont prouvé par des expériences. Ces expériences, en effet, montrent que le café détermine l'anémie de la muqueuse, en entrave la congestion et s'oppose à la sécrétion du suc gastrique plutôt qu'elle ne le favorise.

Mais ils ont prouvé en même temps que le café noir excite fortement les centres nerveux, ce que nous n'étions pas sans soupçonner, et c'est l'explication du bien-être que cette liqueur, prise après le repas, procure à tant de personnes qui, en général, ont la digestion lente, d'où résulte chez elles un certain état de lourdeur des facultés intellectuelles et d'embarras de la pensée. Or, le café stimulant les centres nerveux, dissipe promptement ces effets.

Ajoutons que, d'après les mêmes physiologistes, le sucre, à l'inverse du café, excite la muqueuse stomacale et hâte la digestion; et comme le plupart des consommateurs de café noir le prennent sucré, nous voilà tous d'accord; il n'y a rien à changer à la pratique de personne (parmi ceux qui prennent le café sucré); il n'y a de changement à rapporter qu'aux explications.

Le café n'est agréable que parce qu'il calme les phénomènes de lourdeur intellectuelle qui suivent le repas; mais il a cet agrément. Il ralentit la digestion quand il est pris sans sucre, mais il cesse, sucré, d'avoir cet inconvénient. Conclusion: On a raison de sucrer le café et ceux qui le prennent sans sucre se trompent. La science a parlé.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 18 septembre 1881.

Versements de 89 déposants (16 nouveaux), 11,178 fr. » c.
Remboursements, 11,097 fr. 68 c.

L'EAU DE L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les crachements de sang, les hémorragies utérines et intestinales, les pertes, la dysenterie, etc. L'EAU DE L'ÉCHELLE vivifie le sang et tonifie les organes. — Dépôt dans les pharmacies.

PAPIER WLINSI, remède souverain pour la guérison des rhumes, irritations de poitrine; maux de gorge, douleurs, rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.
Exiger le nom WLINSI.

LE VIN DE G. SÉGUIN, fortifiant et fébrifuge, est d'un puissant secours pour exciter les fonctions digestives, et abrégé les convalescences. Il est très-utile pour combattre les fièvres, la chlorose, l'anémie, le manque d'appétit, l'appauvrissement du sang, etc. — Il convient à tous les tempéraments affaiblis par l'âge ou la maladie.
Pharmacie G. SÉGUIN, 378, rue Saint-Honoré, Paris.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Marché de Saumur du 17 septembre.

Blé semence (l'h.)	25 50	Haile de noir.	50	140	—
Blé comm. (l'h.)	23 50	Haile chene.	50	—	—
Froment (l'h.) 77	—	Graine tréfle	50	—	—
Halle, moy.	77	— Luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	80	—
Orge	65	Luzerne	—	780	75
Avoine, bar.	50	Paille	—	780	55
Fèves	75	Amandes	—	50	—
Pois blancs	80	Cire jaune.	—	50	190
— rouges	80	Chanvres 1 ^{er}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—	43	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—	—	40
Farine, culas.	157	— 3 ^e	—	—	36

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hecl. 50).

Coteaux de Saumur, 1880, 1 ^{er} qualité	225 à 250
Id. 1880, 2 ^e	150 à »
Ordin., envir. de Saumur 1880, 1 ^{er}	115 à »
Id. 1880, 2 ^e	105 à »
Saint-Léger et environs 1880, 1 ^{er}	120 à »
Id. 1880, 2 ^e	110 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1880, 1 ^{er}	100 à »
Id. 1880, 2 ^e	95 à »
La Vienne, 1880,	90 à »

ROUGES (2 hecl. 50).

Souzaux et environs, 1880	» à »
Id. 1880	» à »
Champigny, 1880	1 ^{er} qualité » à »
Id. 1880	2 ^e id. » à »
Id. 1880	3 ^e id. » à »
Id. 1880	4 ^e id. » à »
Varrains, 1880	1 ^{er} » 150 à »
Varrains, 1880	2 ^e » 140 à »
Bourgueil, 1880	1 ^{er} qualité 160 à »
Id. 1880	2 ^e id. 150 à »
Id. 1880	3 ^e id. » à »
Id. 1880	4 ^e id. » à »
Restigné 1880	1 ^{er} » 150 à »
Id. 1880	2 ^e id. » à »
Chinon, 1880	1 ^{er} id. 150 à »
Id. 1880	2 ^e id. 140 à »
Id. 1880	3 ^e id. » à »
Id. 1880	4 ^e id. » à »

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)
PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REY et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,
rondue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :
REVALESCIENCE

Du BARRY, de Londres.
Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion,

névrose, vertiges, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescience est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescience. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Brehan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaises digestions, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescience. LÉON PEYLET, instituteur à Eynauças (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescience du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescience qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIENCE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIENCE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à

Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD, Besson, successeur de TAxier; J. ROSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^{ie} (limité), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A ANGERS	A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 42 matin.	11 h. 16 matin.
8 25 —			
11 15 —	7 39 soir.		
1 17 soir.	4 55 —		
4 55 —			
7 50 —	11 48 —	9 10 soir.	

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTEUIL	A SAUMUR	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.	6 36 matin.
8 25 —	5 17 soir.	1 28 —	11 30 —
12 11 soir.	3 50 —		
6 45 —	10 47 —		

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 SEPTEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	84 95	»	»	Comptoir d'escompte	1055	»	»	C. gén. Transatlantique	620	5	»
3 % amortissable	87 25	»	»	Crédit Foncier colonial	635	»	»	Canal de Suez	1900	10	»
3 % amortissable nouveau	85 65	»	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1090	»	»	Société autrichienne	765	»	7 50
4 1/2 %	113 50	»	75	Obligations foncières 1877	361	»	»	OBLIGATIONS.			
5 %	116 75	»	»	Obligations communales 1879	449	»	50	Est	387	50	»
Obligations du Trésor	514	»	50	Obligat. foncières 1879 3 %	446	50	1 50	Midi	388	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	514	50	2 50	Soc. de Crédit ind. et comm.	773	75	1 25	Nord	397	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	232	»	1	Crédit mobilier	746	25	3 75	Orléans	392	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	567	50	3 75	Est	825	»	2 50	Ouest	388	»	»
— 1865, 4 %	516	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1805	»	25	Paris-Lyon-Méditerranée	390	»	»
— 1869, 3 %	401	»	2	— Midi	1290	»	»	Orléans	392	»	»
— 1871, 3 %	395	»	»	Nord	2110	»	30	Paris-Bourbonnais	387	»	»
— 1875, 4 %	519	»	»	Orléans	1380	»	»	Canal de Suez	577	50	»
— 1876, 4 %	516	»	2 50	Ouest	870	»	»				
Banque de France	6400	75	»	Compagnie parisienne du Gaz	1630	»	1				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS:

3 heures	8 minutes du matin	express-poste.
6 —	45 —	(S'arrête à Angers).
8 —	56 —	omnibus-mixte.
1 —	25 —	soir.
3 —	32 —	express.
7 —	15 —	omnibus.
10 —	37 —	(S'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS:

3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.
9 —	21 —	omnibus.
8 —	40 —	express.
12 —	40 —	soir.
4 —	44 —	omnibus-mixte.
10 —	28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 3 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Les marchands et fournisseurs sont prévenus qu'ils ne doivent point vendre à crédit à la femme Bréteignolle, Auguste, née Tessié, du Doreur, commune de La Breille.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Commune de Dampierre.
Au Coleau-Bizeau, MAISON, composée de deux chambres basses, deux chambres hautes, deux caves avec pressoirs, jardin avec puits, servitudes.
Cinq ares de vigne, sur les Buttes.
Cinq ares de vigne, aux Châtaigniers.
Cinq ares de vigne, entre les Deux-Voies.
Cinq ares de vigne, au Clos-Millet. Dépendant de la succession de Michel Joly.
S'adresser audit notaire. (393)

Etude de M^e HOUIS, notaire à Saint-Nicolas, près Redon (Ille-et-Vilaine).

A VENDRE

Par adjudication volontaire.
En ladite étude, le lundi 3 octobre, à une heure,
La Propriété
DE LA
CHATAIGNERAIE
Située commune d'Avesnac, A un kilomètre du bourg, trois kilomètres de la gare.
Elle consiste en : quatre métairies et une borderie, d'une contenance, en terres, prés et marais de première qualité, de..... 130 hect.
Et de châtaigneraies et taillis de chêne de divers âges, d'une contenance de..... 80 hect.
Total..... 210 hect.
Le tout d'un revenu de 10,500 francs.
Mise à prix : 250,000 francs.
On adjugera même sur une seule enchère. — Toutes facilités de paiement.
Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e HOUIS, et, pour visiter, au sieur HAUTCOEUR, au bourg d'Avesnac. (583)

A VENDRE

UN BILLARD et UN PIANO nouvellement réparé.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e GAUTHIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
UNE MAISON
Située à Saumur, rue Notre-Dame, n° 77.
S'adresser, pour traiter, à M. ROUILLET, propriétaire, qui habite ladite maison, ou au notaire. (568)

A VENDRE

UNE BONNE VIGNE
Située au Vau-Langlais, commune de Bagneux,
Contenant 27 ares 50 centiares.
On vendra ladite vigne avec sa récolte.
S'adresser à M. TAVRAU-NICOLAS, expert au Pont-Fouchard.

A VENDRE

UNE MAISON
AVEC GRAND EMPLACEMENT
Situés au Pont-Fouchard, autrefois occupée par M^{me} veuve Besnard.
S'adresser également à M. TAVRAU.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir,
Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.
S'adresser au sieur Gointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A VENDRE

Quantité de futailles vides, demi-muids, pipés, chantiers en chêne.
S'adresser à M. A. MONICER, négociant à Saint-Florent, près Saumur.

A VENDRE

d'OCCASION,
Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.
S'adresser au bureau du journal.
M. PAUL MÉNAGÉ, négociant à Saumur, demande un apprenti.

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

Café BARLERIN hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.
Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD, épiciers, rue d'Orléans. (450)

1 FRANC PAR AN **150,000 Abonnés** **52 NUMÉROS**
Le Moniteur
Valeurs à Lots
(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits
PROPRIÉTÉ DU CRÉDIT DE FRANCE. — Capital 75,000,000 de fr.
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres :
UN FRANC PAR AN

A VENDRE
UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE
S'adresser au sacristain de la Visitation.

AVIS
LES MAGASINS DE LA GLANEUSE
51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,
Demandent deux apprentis pour les modes.
Conditions avantageuses. (543)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.
Bons renseignements.
S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT
Chirurgien - Dentiste,
49, rue Royale, Saumur,
Au premier.

BLANC ET NOUVEAUTÉS
MEXME FRÈRES
6, rue Saint-Jean, Saumur.
On demande un apprenti.

J.-A. FRESCO
Chirurgien - Dentiste de Londres.
A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Espagnol, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.
Cabinet à Angers, 26, rue Lenoir. (495)

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).
Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.
Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville : à Saumur, chez M. NORMANDINE.
N.-B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs.
Saumur, imprimerie de P. GODDET.